

131, rue Damrémont  
75018 PARIS  
01 82 88 83 46  
urif.fo@yahoo.com

**FO**  
*Île-de-France*



@ URIFFO

www.urif-fo.fr

## **OUVERTURE À LA CONCURRENCE : UNE HISTOIRE DE OUF !**



Une nouvelle fois l'ex-établissement public qu'est la SNCF (scindé en 5 SA) est confronté à une nouvelle ouverture à la concurrence et personne ne pourra ignorer l'action que les cheminots, et notamment ceux de FO, vont conduire le 16 février 2022 en se rassemblant devant le Conseil régional Île-de-France (2 Rue Simone Veil, 93400 Saint-Ouen)

Ce rassemblement et cette action des cheminots visent à garantir un service public au service des usagers.

Ils s'opposent de façon très claire à un service à deux vitesses. Celui qui concernerait les grandes gares et les lieux les plus rentables pour la SNCF et l'État en dévalorisant le Transilien, et les petites gares en fermant les guichets et en supprimant 350 emplois.

C'est aussi la volonté de Île-de-France Mobilités de s'attaquer un peu plus au réseau utilisé par ceux qui ne sont pas des "voyageurs d'affaires" pour réduire "la voilure" dans le cadre de l'ouverture à la concurrence et pour rendre "la vente plus attractive".

C'est une véritable casse du service public qui conduit obligatoirement à une nouvelle désertification de certaines zones y compris en Île-de-France, qui :

- n'assurera plus dans les mêmes conditions la sûreté et la sécurité des installations et des usagers,
- entraînera à terme des augmentations des tarifs pour tous ceux qui souffrent de l'évolution des prix dans tous les domaines,
- Conduira à la déshumanisation des gares,
- supprimera des emplois et détruira les métiers de cheminots.

La concurrence est néfaste pour tous les Français pour toutes les raisons que nous venons de citer.

Même stratégie de la part des entreprises, du gouvernement, et de Île-de-France Mobilités de détruire les services publics et particulièrement ceux du transport.

Que ce soit à la SNCF, à la RATP et dans les entreprises de bus de l'Île-de-France où des mouvements de grève se sont déroulés dans les semaines passées ; la tension et les mécontentements sont vifs.

Il ne s'agit pas pour le mouvement syndical d'annoncer uniquement des actions interprofessionnelles sans revendications claires pour ne pas gêner l'exécutif à la veille d'élections.

Il faut porter les revendications et se mobiliser autour de ces dernières pour peser sur le débat et sur les échéances :

- Que ce soit sur la défense des services publics avec les cheminots, les agents de la RATP ou les conducteurs de bus des entreprises de l'interurbain.
- Sur l'augmentation générale des salaires, des retraites et des minima sociaux.
- Contre la volonté de détruire les 42 régimes de retraite dont les régimes spéciaux des agents du service public.
- Contre la nouvelle "mouture" de l'assurance-chômage qui conduit à la précarité et à la pauvreté.
- Contre la volonté de s'attaquer à la sécurité sociale, à l'hôpital, à l'école...
- Contre toutes les atteintes aux libertés.

**Le 16 février 2022, vous serez avec l'URIF FO devant le Conseil régional Île-de-France pour soutenir les cheminots comme les agents de la RATP quelques jours plus tard, sur des revendications claires que nous avons toujours définies et portées lors des précédentes actions de grèves et de manifestations depuis des années.**

**AVEC L'URIF FO, PAS DE TRÊVE SOCIALE !**

Paris, le 10 février 2022